

# Bulletin municipal **Saint-Jean Lachalm**



N° 16

DECEMBRE 2011



## Travaux

Les réalisations  
et les projets .... p. 3 à 5

Sites Clunisiens p. 6 - 7

Environnement p. 8 à 11

Les finances p. 12 - 13

Dans notre  
commune p. 14 à 18

Le coin des  
associations p. 19 à 23



# Le mot du maire

**J**e suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Comme vous pouvez le constater, nous avons changé la formule en confiant la réalisation à Publi-cible qui a fait appel à des sponsors.

Cela nous simplifie le travail avec la mise en page que nous n'avons pas à faire et une qualité d'impression meilleure.

J'espère que cette nouvelle formule vous plaira et que vous pourrez trouver parmi nos annonceurs l'entreprise ou le fournisseur dont vous avez besoin.

Cette année 2011 a vu la fin des travaux des deux premières tranches d'aménagement du bourg qui ont bien embelli notre village. Nous allons poursuivre avec la troisième tranche et la réhabilitation de la ferme entre l'église et la mairie.

En 2012, le grand chantier sera l'enfouissement par ERDF des lignes 20 000 volts au sud de la commune, cela sécurisera énormément la distribution en cas d'intempéries.

Notre commune poursuit son engagement pour le tourisme (réalisation de cartes postales, adhésion à la fédération des sites clunisiens, création du site internet).

Nous avons un projet qui a du mal à avancer, il s'agit du projet de jumelage. Des contacts ont été pris, une réunion a été organisée avec les associations de la commune qui sont des éléments moteurs pour réaliser un projet qui dure dans le temps. Aujourd'hui ce projet est au point mort.

Discrètement, lors du dernier congrès des élus de montagne, la ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a an-

noncé l'accord intervenu avec EDF pour modifier le barrage de Poutès. Ce barrage va donc être rabaissé dans les années à venir, le niveau d'eau va passer de 17 mètres à 5 mètres.

L'effet écrêteur de crue du barrage va complètement disparaître et la réserve d'eau sera très faible. Le niveau réservé passant de 3 à 5 m<sup>3</sup> en été, il n'y aura pratiquement plus de production électrique durant en saison estivale.

Les futures générations nous dirons qui avait raison, hélas le saumon aura bien du mal à revenir avec ou sans Poutès car il y a bien d'autres pollutions qui le freine avant d'arriver au barrage. Cette année seul 9 poissons sont remontés pendant les 10 premiers mois.

Notre pays est actuellement dans une situation de crise, et on se rend compte des difficultés des uns et des autres avec des revenus qui sont très faibles sur notre territoire. La commune et la communauté de communes essayent de vous accompagner au mieux avec des aides pour les anciens, mais aussi au travers d'aides à l'habitat avec l'OPAH. Si vous avez des travaux à faire chez vous, profitez de cette OPAH pour bénéficier d'aides que vous aurez du mal à avoir demain.

Ce bulletin vous étant distribué juste avant Noël, je tiens à vous souhaiter à mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble du conseil municipal et des employés municipaux de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2012.

*P. Braud*

## COMMANDE GROUPÉE DE FIOUL

Depuis 2 ans un groupe s'est mis en place pour faire une commande groupée de fioul.

Ce groupe est prêt à s'agrandir pour faire une commande encore plus importante et bénéficier d'une remise plus conséquente en fonction de la quantité achetée.

La livraison aurait lieu fin Août avec une commande autour du 15 Août. Si vous voulez vous joindre au groupe nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie et à laisser la quantité de litres que vous pensez commander. Vous serez contacté en Août pour vous communiquer le fournisseur retenu et le prix proposé, vous confirmerez votre commande à ce moment-là.

## Etat civil 2010

### NAISSANCE :

21 février 2010 ..... Syane GAZANION  
17 juin 2010 ..... Anaïs GERENTON  
24 juillet 2010 ..... Lohan SARRET

### MARIAGES :

24 juillet 2010 .. Anthony FAYOLLE & Magali JOURMARD

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :

18 avril 2010.....Thérèse FABRE

### INHUMATIONS :

4 septembre 2010 ..... Jean Louis PANNEFIEU  
12 septembre 2010 ..... Gilbert ATGER  
20 novembre 2010..... Auguste BESSE

### BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-LACHALM

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Jean-Lachalm

Photos : Mairie de Saint-Jean Lachalm - fotolia®

Conception - Compo - Régie :

Agence Publi-Cible • 1, rue du 8 Mai 1945

43750 Vals-près-Le Puy

Tél. 04 71 09 77 85 • Fax : 09 72 27 61 10

Impression : SVI Imprimerie - Vorey

Dépôt légal : à parution. ISSN 1627 - 5683

Reproduction même partielle interdite.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

# Les travaux

## TRAVAUX DE NOS EMPLOYÉS

Nous avons embauché en avril dernier Pierre REDON sur un contrat de 6 mois et nous souhaitons l'embaucher définitivement à partir de 15 octobre. Hélas pour des raisons personnelles, il est reparti en Tournaine rejoindre sa compagne.

Il s'était très bien adapté et a permis durant sa présence de faire de nombreux travaux. Cela nous a permis de voir l'intérêt d'une deuxième personne sur l'avancée des chantiers.

La commune va embaucher une personne pour le printemps prochain. Le profil recherché est le même « un jeune que l'on puisse former et qui possède l'ensemble

des permis et CACES ». La réforme de l'apprentissage avec l'ouverture aux collectivités publiques va nous conduire vers ce type de contrat.

La Commune a acheté une remorque porte-engin d'occasion pour 6 500 € qui nous permettra de transporter nos engins de chantier en chantier.

Nous avons changé le moteur de la niveleuse pour un coût de 12 188 €, mais nous avons patienté plus de 6 mois pour avoir le moteur d'occasion venant des USA.

Cette année nous avons fait une expérience de travail avec l'équipe intercommunale de la Communauté de communes pour la réalisation d'un chantier sur la voie romaine entre Le Bouchet Saint Nicolas et la Glotonie.

## L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

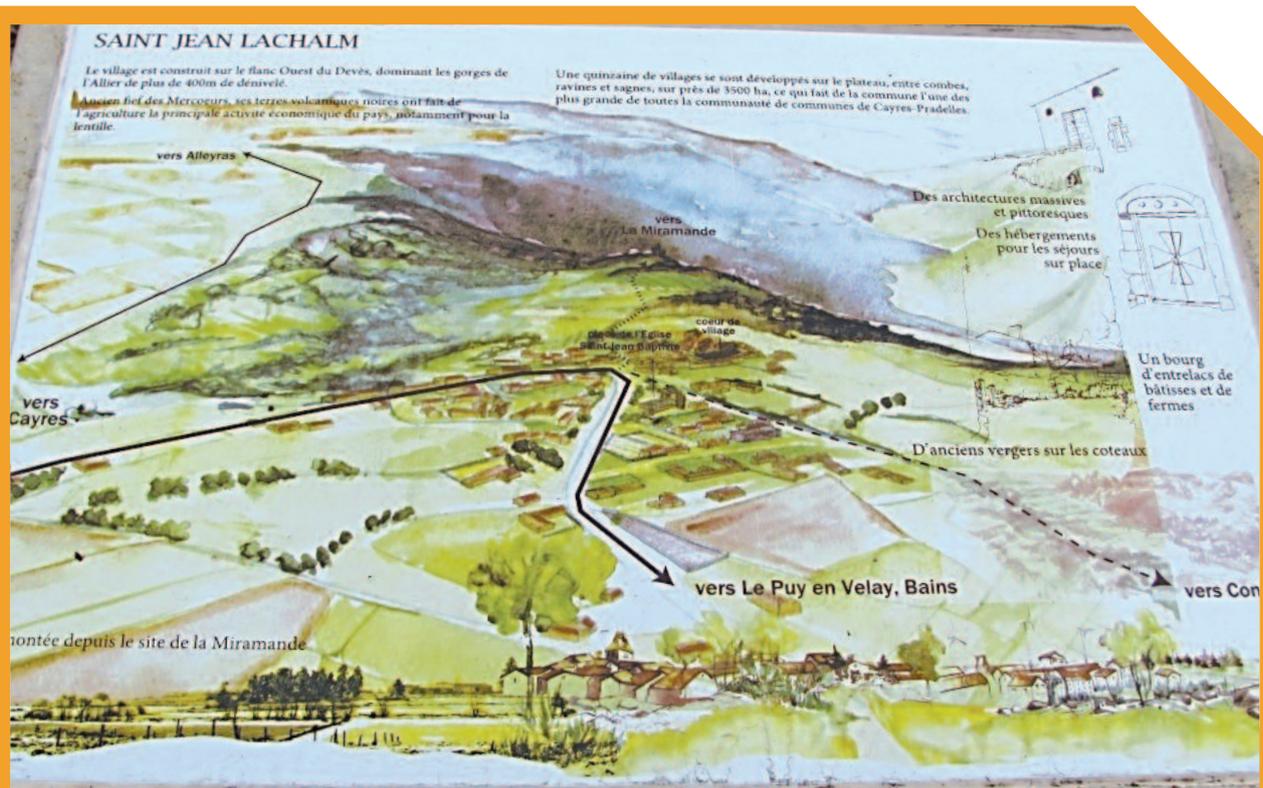
Les deux premières tranches sont enfin terminées.

Le montant définitif des travaux a été de 342 545 €<sup>H.T.</sup>

La troisième tranche qui prévoit de poursuivre les travaux vers le sud jusqu'au croisement de la Glotonie a été attribuée au groupement EUROVIA ODDTP. Le marché est de 93 553,76 €<sup>H.T.</sup>

Nous avons pour l'instant une subvention CG2D de 6 239 €. Nous avons demandé une subvention exceptionnelle auprès de fonds spéciaux du ministère de l'intérieur.

Les travaux pour cette troisième tranche devraient débuter en avril 2012 et durer 2 mois. Le Conseil Général referra le revêtement de la voirie comme pour les deux premières tranches.





# Les travaux

## PROJET DE LA MAISON DU BOURG



*La maison avant travaux.*

La commune a acheté cette ferme pour poursuivre l'aménagement de bourg et embellir le centre du village.

Nous souhaitons réaliser des logements dans la partie habitation et une salle communale dans la partie ferme.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte DAVID FARGETTE du Puy en Velay suite à la consultation que nous avons réalisée en juin 2011. Il travaillera avec l'ingénieur béton ROCHARD, l'économiste GEOFFROY et le bureau d'étude FRANCOIS VOLLE.

Nous en sommes aujourd'hui au 3ème avant-projet, les deux premiers ayant été rejetés pour un coût trop élevé.

Car si nous voulons de la qualité, nous voulons aussi respecter l'enveloppe initiale que nous avons défini au départ soit 450 000 €.

## PROJET DE PRÉAU

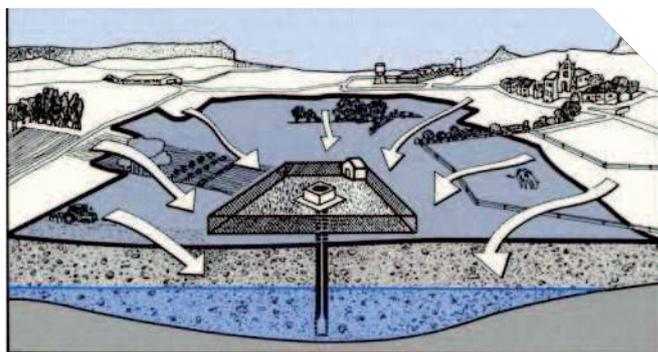


*Maquette du préau de l'école*

Dans le cadre de l'aménagement de la ferme nous souhaitons aussi mettre en place un préau devant l'école pour permettre aux enfants d'être à l'abri. Cela permettra aussi d'aménager l'entrée principale avec plus de sécurité que dans la cour de la Mairie.

## LE PÉRIMÈTRE DE PRODUCTION À TRESPeux

La commune va devoir mettre en place un périmètre de protection autour de la source. Nous avons bénéficié d'une mesure simplifiée jusqu'à présent, il s'agira de la même procédure que pour la source de Séjallières.



## L'ÉTUDE DE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'EAU

Elle a été confiée au cabinet CETI de Blavozy. Vous avez pu voir le technicien qui, avec Alain Chacornac a fait le tour du réseau pour faire le plan des conduites et des branchements.

La deuxième partie du travail va consister à faire un diagnostic de l'état du réseau avec notamment la recherche de fuites et de points faibles.

La troisième étape sera de classer les priorités en termes d'investissement sur les années à venir.



## TRAVAUX DE VOIRIE SUR 2012

Il était prévu de faire des travaux sur le bourg et la Glotonie pour lesquels il avait été sollicité une subvention DETR pour financer ces travaux.

Nous n'avons pas eu de subvention en 2011 et ces travaux sont décalés en 2012. Des travaux sur les routes les plus dégradées seront réalisés en fin d'hiver.



## UNE NOUVELLE PELOUSE AU STADE

Les travaux ont débuté en juillet avec pour objectif de semer la pelouse en septembre. Une consultation avec des tarifs élevés nous a incité à trouver une solution au moindre coût avec des entreprises locales.

Le manque de coordination entre les entreprises et le manque de terre végétale disponible à la bonne période a compliqué les choses et entraîné du retard qui ne nous a pas permis le semis avant l'hiver. La pelouse sera mise en place en mars-avril en fonction de la météo.

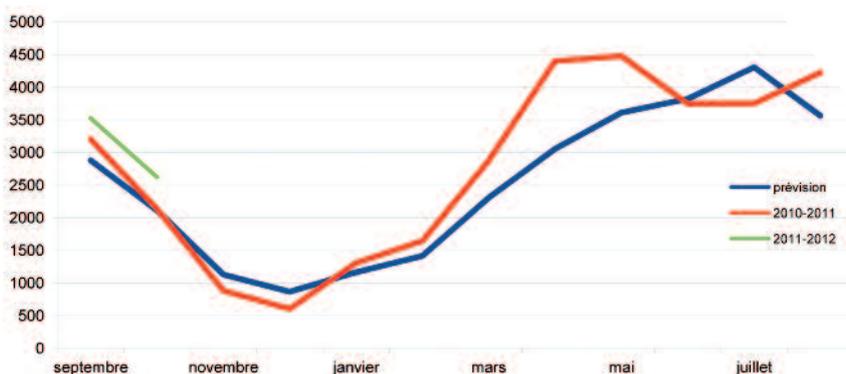


*Pendant les travaux.*

## LE SOLEIL BRILLE POUR NOUS

Depuis le 27 août 2010, la centrale photovoltaïque installée sur la toiture du garage est raccordée au réseau ERDF.

La production sur les 12 premiers mois a été largement supérieure à la prévision (32174 kw produits pour une prévision de 30228 kw). Comme le montre le graphique ci-dessous le printemps 2011 a été exceptionnel avec un mois de mai supérieur à un juillet normal alors que juillet a été bien en dessous.



L'automne 2011 a été meilleur que celui de 2010, notre centrale a pour l'instant un très bon rendement. Il faut attendre une période plus longue pour juger de la production.



# Fédération des sites clunisiens

## ADHÉSION DE LA COMMUNE À LA FÉDÉRATION DES SITES CLUNISIENS

Nous avons décidé d'adhérer à la fédération des sites clunisiens. Cette fédération regroupe tous les sites qui ont un lien avec l'abbaye de Cluny.

Notre église a un lien avec cette abbaye. C'est la famille des Mercœur qui régnait en maître sur notre territoire avant la révolution qui a fait construire l'église. Le membre le plus imminent de cette famille fut Saint Odilon de Mercœur, cinquième abbé de Cluny (voir bibliographie ci-jointe) Les neveux de saint Odilon de Mercœur ont fait don de l'église de Saint-Jean-Lachalm à Cluny, par le biais de Lavoûte-Chilhac.

Et pendant de nombreux siècles un prieur et un moine sont restés dans l'église pour évangéliser. Cette adhésion devrait se traduire par la pose d'une plaque sur l'église et de l'implantation d'un panneau à l'entrée du bourg.

Ceci devrait aussi avoir un impact touristique avec la création d'un chemin des sites clunisiens d'Auvergne qui est en train de se mettre en place.

Les autres sites clunisiens de Haute Loire sont : le prieuré Sainte-Croix de Lavoûte-Chilhac, l'abbaye Saint Pierre de Blesle, l'église de Bournoncle Saint Pierre et l'église d'Alleyras.

La compagnie Vox Belorus viendra donner une représentation dans notre église le mercredi 18 juillet à 21 heures dans le cadre de la tournée qu'elle réalise dans les sites clunisiens.

*Saint Odilon de Mercœur (994-1048), fut le cinquième abbé de Cluny. Il est né vers 962. On situe son lieu de naissance au château de Mercœur près de Saint-Cirgues (Haute-Loire) ou sur la butte de Mercœur près d'Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme). Il est mort le 31 décembre 1048. (On donne aussi les dates du 1er janvier 1049 ou du 2 janvier) au cours d'une visite au prieuré de Souvigny où il a été enterré.*

*C'est un fils de la famille seigneuriale de Mercœur en Auvergne, branche de la famille des comtes d'Auvergne, dont les terres se trouvaient sur les plateaux situés de part et d'autre de l'Allier entre Brioude et Langeac. Il commence ses études comme chanoine à l'église Saint-Julien de Brioude. En 991, Mayeul, quatrième abbé de Cluny l'attire à l'abbaye où il enseigne les novices. Il devient son coadjuteur peu avant sa mort.*

*Il devient le cinquième abbé de Cluny en 994, à la mort de Mayeul. Il va terminer entre 1002 et 1018 l'église Saint-Pierre-le-Vieil ou Cluny II. En fait, il a été élu abbé vers 990, du vivant de l'abbé Maiolus (Mayeul), en présence de l'archevêque de Lyon, Burchard, de l'évêque de Genève, Hugues et de l'évêque de Grenoble, Isarn.*

*Il est le principal instigateur de l'empire religieux de Cluny, avec ses monastères affiliés. Avec l'appui du pape, il étend l'ordre clunisien au-delà des Pyrénées et du Rhin.*

.../...





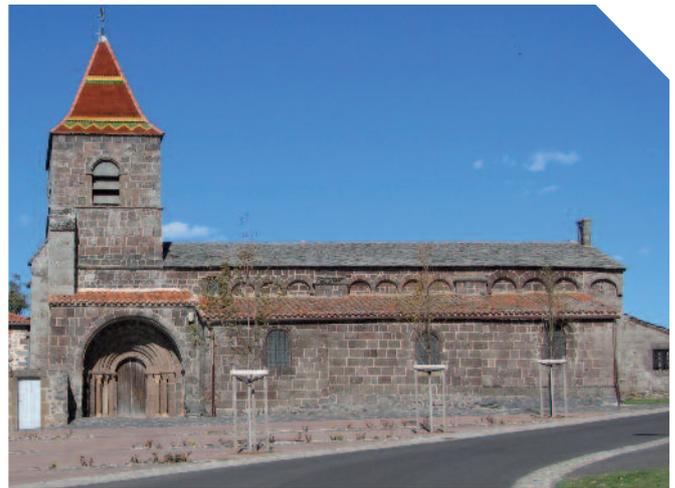
.../... Cet accroissement de la puissance de l'ordre de Cluny et le rattachement de l'abbaye directement au Saint-Siège va créer un conflit avec les évêques au moment où Odilon va tenter de rattacher l'abbaye de Vézelay à l'ordre clunisien. Au cours du concile d'Anse en 1025, les évêques rappellent que les abbayes dépendent de l'évêque du diocèse où elles sont situées conformément aux décisions du concile de Chalcédoine. Le pape rappelle sa primauté dans l'église en 1027. Adalbéron de Laon raille le "roi Odilon". Sur les conseils de Guillaume de Volpiano, Odilon a abandonné le rattachement de l'abbaye de Vézelay à celle de Cluny. Finalement ce rattachement a été fait vers 1058 par Hugues de Semur.

Le 14 septembre 1025, il fonde avec sa famille le prieuré Sainte-Croix de Lavoûte-Chilhac.

En 1027, il est présent au couronnement impérial de Conrad II à Rome.

À la mort d'Odilon, l'ordre de Cluny compte environ 70 prieurés et abbayes.

On lui attribue des pouvoirs thaumaturges, avec la guérison d'un aveugle, et d'autres miracles comme la transformation de l'eau en vin. Ces miracles suscitent de nombreuses vocations et de nombreux dons, à l'avantage de Cluny. Il est à l'un des promoteurs de la Paix de Dieu et de la Trêve de Dieu ainsi que de la fête des morts, célébrée au lendemain de la fête de la Toussaint, le 2 novembre. Pour secourir les pauvres, il n'hésite pas à sacrifier une partie du trésor de son ordre, déjà bien



pourvu à l'époque. Il refuse en 1031 l'archevêché de Lyon. Sa pensée théologique a laissé, à Cluny, une empreinte importante même après sa mort, en 1049. Hugues de Semur lui succéda à la tête de l'abbaye. Odilon est décrit comme

« un petit homme maigre et nerveux [...] Peu éloquent, aimant l'autorité et ne le cachant pas, jaloux de ses prérogatives, il fut un chef très énergique et un organisateur inégalable. Mais il sut aussi être doux et charitable et il lui arriva souvent de comprendre, mieux que ses contemporains, les problèmes de son époque. »

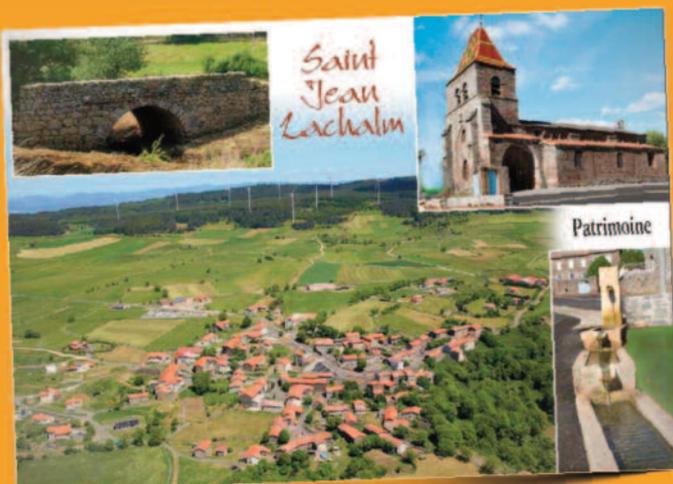
Il repose aujourd'hui dans l'église prieurale de Souvigny où il gît aux côtés de saint Maieul de Cluny (son prédécesseur, quatrième abbé de Cluny, mort en 994). Les sondages et les fouilles archéologiques menés entre novembre 2001 et janvier 2002 ont mis au jour leurs sépultures oubliées depuis les déprédations de la révolution.

## CARTES POSTALES

Suite à quelques demandes, la commune a décidé de faire réaliser des cartes postales.

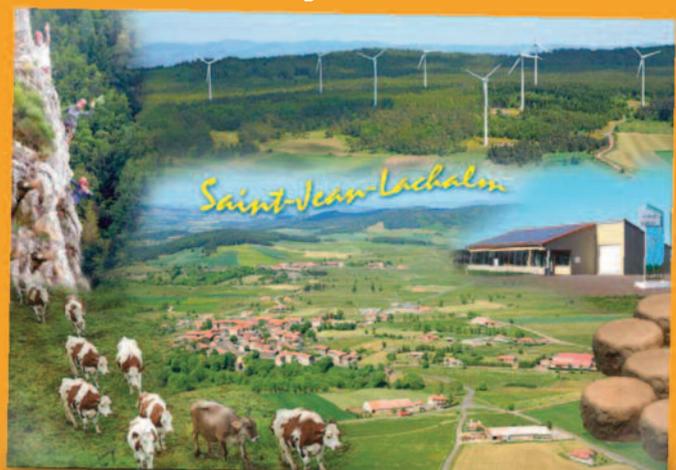
Celle-ci ont été réalisées par les éditions PASTRE. Il y a deux modèles. Un sur le patrimoine avec l'église, la fontaine et le petit pont d'Arzac.

Un sur l'activité avec le parc éolien, la via ferrata, l'élevage et le fromage.



Ces cartes sont en vente à la Mairie ou au Bar restaurant.

Pour réaliser ces cartes postales, nous avons fait des photos aériennes. Les éditions Pastre peuvent réaliser des posters de villages (70 x 50 cm). Si vous voulez en acheter, nous vous invitons à vous rendre à la mairie avant le 31 mars pour choisir la photo. Le prix dépendra du nombre de tirages.





# L'environnement sur la commune

## CRÉATION D'UN NOUVEAU CHEMIN DE RANDONNÉE



*Pendant la célébration de la messe  
à la grotte St Jean Baptiste*

Le chemin de randonnée de Saint Didier d'Allier empruntant beaucoup trop de voirie goudronnée, il est envisagé de modifier le circuit. La solution envisagée est de faire passer le chemin par Conil, le bourg, le Sapet. Cela nous permettrait d'avoir un nouveau tracé. Le départ pourrait se faire de Saint Didier d'Allier ou de Saint Jean Lachalm.



Cela nous permettra aussi de débroussailler le chemin du Sapet et de mettre en valeur la grotte de Saint Jean Baptiste.

Le dossier est porté par le SMAT.

## SUPPRESSION DES BOISEMENTS GÊNANTS ET DES FRICHES :

*Une aide pour augmenter la surface agricole et embellir le cadre de vie*

### Qu'est-ce-que c'est ?

Depuis 2008, la Communauté de Communes est partenaire du Conseil Général pour permettre aux propriétaires ou exploitants agricoles de bénéficier de l'aide départementale pour supprimer les boisements gênants et les friches.

Il s'agit de les aider dans leurs investissements de remise en agricole de parcelles boisées ne représentant pas de valeur forestière avérée telle que les timbres postes ou certaines langues de massif. L'objet de ce dispositif est donc d'augmenter la surface agricole, favoriser de meilleures conditions d'exploitations et d'embellir le cadre de vie par le dégagement des paysages.

### Conditions particulières

L'animation du programme est assurée par la Communauté de Communes que vous pouvez contacter pour toute information complémentaire ou pour monter un dossier de demande de subvention.

*Engagement de mise à disposition pour l'agriculture pendant 10 ans.*

*Surface maximum éligible : 4 ha.*

*Travaux réalisés par une entreprise.*

*Délai de réalisation des travaux : 2 ans.*

*Paiement des subventions sur présentation de facture*

### Suppression des boisements gênants (intérêt agricole ou paysager)

1 - Incitation à la coupe définitive : (aide réservée aux seuls propriétaires)  
Forfait de 770 €/ha

2 - Travaux de dessouchage  
Subvention de 50% des coûts de travaux HT de dessouchage -  
Aide plafonnée à 1 200 €/ha.

### Suppression des friches : débroussaillage

Subvention de 50% des coûts de travaux HT de débroussaillage -  
Aide plafonnée à 700 €/ha.





## ENFOUISSEMENT LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION

ERDF a décidé d'enfouir toutes les lignes moyenne tension au sud de la commune. Le projet consiste à l'effacement de plus de 40 km de lignes sur les communes de Monistrol d'Allier, Saint Prejet d'Allier, Al-leyras, Saint Haon, Saint Vénérand et Saint Jean Lachalm.

Cela va permettre de sécuriser énormément la distribution d'électricité sur le sud de la commune et éviter les pannes comme cela avait été le cas lors des dernières chutes de neige ou coups de vent



# Zones humides du plateau du Devès

Programme de préservation et de restauration des zones humides du plateau du Devès

LE CONSEIL GÉNÉRAL NOUS PROPOSE UN PROJET POUR LE MARAIS DE CONIL

Le service environnement du Conseil Général pilote depuis 10 ans un programme de sauvegarde et de restauration des zones humides du plateau du Devès dans le but d'enrayer la dégradation de ces lacs et marais, dont plus de la moitié ont disparu en l'espace de seulement 20 ans, victimes du drainage agricole de l'urbanisation ou de l'enrésinement.

Ces sites témoignent d'une grande valeur écologique car ils offrent des aires d'accueil et de reproduction de très nombreuses espèces animales. D'un point de vue paysager, ces espaces ouverts présentent de belles palettes de couleurs souvent soulignées par les haies bocagères et les murets de pierres sèches.

### RICHESSES FLORISTIQUES

La plupart de ces zones humides sont caractérisées par des ceintures de végétation typique des milieux humides et encore structurées dans les sites les mieux conservés : carex au centre, puis joncs et graminées en périphérie.

Elles recèlent un bon nombre d'espèces remarquables et en voie de régression à l'exemple du Joncs des Chaisiers ou de la Gentiane pneumonanthe.

### RICHESSES FAUNISTIQUES

36 espèces de libellules ont été recensées sur l'ensemble des sites du plateau du Devès, soit le tiers des espèces métropolitaines. Une particularité, des espèces méditerranéennes ont été rencontrées en de nombreux endroits.

Leur présence est très variable d'un site à l'autre condi-

tionnée essentiellement par la présence d'eau en période printanière et au début de la période estivale. Il est constaté une très nette diminution des populations de grenouilles. Certains sites abritent tout de même encore la Grenouille rousse, le Crapaud calamite, le Triton crêté, le Triton palmé

Les sites les plus favorables aux oiseaux d'eau sont là encore ceux dont la surface en eau est permanente tout au long de l'année. La diversité des espèces présentes est également augmentée par la présence de vasières ainsi que par le maintien d'un pâturage autour des sites, favorisant, par exemple, les limicoles (petits échassiers).

### DES TRAVAUX DE RESTAURATION SUR 9 SITES

Après le marais du Lassou à Cerzat en 2006, le Lac de la Ribeyre (Céaux d'Allègre), de Freydenet (Borne) et du Pâtural de Lachamp à Landos en 2008, une nouvelle tranche de travaux a été conduite à l'automne 2010 sur cinq nouvelles zones humides :

- Le marais de Collanges, commune de Loudes,
- La Gimberte, commune de Borne,
- Le Pratement, commune de Vernassal.
- Le Péroutes, commune de Saint-Paulien,
- Le Péchey ou marais de Lair, commune de Siaugues-Sainte-Marie,

Ces travaux ont pour objectifs de favoriser la diversité biologique, particulièrement la petite faune (libellules, amphibiens) ainsi que l'avifaune migratrice et sédentaire en renforçant la présence de l'eau dans ces sites.



# Zones humides du plateau du Devès

Les zones les plus humides et donc les plus riches font l'objet de creusements de petite taille (250 m au marais de la Gimberte par exemple). Les plus « sèches » sont recreusées sur des surfaces un peu plus étendues (800 m sur le marais de Collanges et 1000 m au marais de Pratement).

Les travaux les plus importants ont été réalisés sur le marais des Pérouzes tout près du village d'Orcenac (commune de Saint-Paulien). Cette petite zone de 0,8 ha, en cours d'atterrissement, connaît de longs à secs répétitifs très préjudiciables à l'ensemble de son écosystème. Seuls quelques rares têtards de Grenouilles vertes et de crapauds calamite furent trouvés lors des derniers inventaires réalisés au printemps dernier. Aucune espèce floristique remarquable n'a pu être inventoriée. Partant de ce constat, il a été décidé en étroite concertation avec la commune de Saint Paulien et l'agriculteur concerné de réaliser un surcreusement important d'environ 3400 m et d'une profondeur maximale d'un mètre.

## MARAI DE CONIL

La commune et le Conseil Général travaillent actuellement à la mise en œuvre de travaux de restauration du marais de Conil programmés pour le mois de septembre 2012.

### Il est envisagé deux grands types d'opération :

1 - Le surcreusement d'une profondeur maximum d'un mètre et d'une surface non encore déterminée de façon précise mais probablement située dans une fourchette allant 2000 à 3000 m. Cette grande mare serait localisée dans les secteurs les plus bas du marais, c'est à dire dans sa zone centrale. Elle permettrait d'augmenter sensiblement le potentiel de nidification mais aussi de nourrissage de certains oiseaux d'eau. Les berges seraient aménagées en pente douce de façon à permettre une colonisation de la végétation et le développement

de la petite faune (batraciens, libellules, insectes aquatiques).

Il est également envisagé d'installer un petit ouvrage permettant la régulation des niveaux d'eau. Une vidange partielle, à certaines saisons, augmenterait les surfaces de vases propices à l'alimentation de certains oiseaux migrateurs

2 - Les autres aménagements consistent en la plantation de bosquets et de haies champêtres (composés de végétaux locaux dont les essences sont déjà présentes sur le site). Outre l'intérêt paysager, les améliorations attendues sont le filtrage des éléments fertilisants provenant des parcelles cultivées situées à l'ouest ainsi que la création de nouvelles niches écologiques pour plusieurs espèces d'oiseaux affectionnant les habitats bocagers (la Pie grièche écorcheur par exemple).

Cette opération est actuellement dans sa phase définition détaillée par un bureau d'étude mandaté par le Conseil Général. Une réunion publique sera organisée par la commune fin décembre ou début janvier pour permettre à chacun de prendre connaissance du projet et d'en débattre.

Le Conseil Général de la Haute-Loire est maître d'ouvrage et financeur de ces travaux au titre de la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles. L'opération est éligible aux aides du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) à hauteur de 50%.

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Jacques GRIMAUD  
Service Environnement  
Tél : 04 71 07 43 50  
E-mail : jacques.grimaud@cg43.fr





# Ligue pour la protection des oiseaux



## LES BUSARDS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LACHALM

La Commune de Saint Jean Lachalm est un carrefour, un lieu privilégié pour les rapaces. Si bon nombre niche discrètement dans les falaises (Hibou grand duc, Faucon pèlerin), ou à travers les pentes boisées (Milan royal et Milan noir, Circaète jean le Blanc, Autour des palombes, Epervier d'Europe, Buse variable, Aigle botté), la plus part vient chasser, à travers les milieux agricoles ouverts de la commune (cultures, haies, prairies naturelles, murets de pierres sèches), les reptiles, batraciens, campagnols, petits oiseaux et autres insectes.

Mais, il en est un qui a choisi depuis de nombreuses années de s'installer au cœur de la commune, au cœur des milieux agricoles : le Busard cendré. La Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne suit ainsi depuis 20 ans, l'évolution de 3 à 6 couples de Busards qui nichent en fond de vallon humide entre la Glotonie et Belvezet.

Les Busards sont les seuls rapaces à nicher au sol où ils élèvent 2 à 4 jeunes durant 2 mois !! Ils s'installent souvent au cœur des céréales, des prairies et sont détruits lors des récoltes si les exploitants ne les ont pas repérés. La LPO Auvergne mène chaque année une grande opération de protection des nichées avec le soutien des agriculteurs sur le plateau du Devès, le Langeadois, le Brivadois car dans ces zones, les milieux humides abritant les Busards ont bien régressé et ils s'installent désormais en prairie artificielle compromettant chaque année leur nichée, les fauches étant trop précoces.



Entre la Glotonie et Belvezet les Busards nichent dans les prairies naturelles humides pâturées et en 2011, en accord avec la Municipalité gestionnaire d'un communal et ses exploitants Mrs Fayolle, et Mr Fabre propriétaire sous la Glotonie, 5 nids ont été protégés par une clôture ou une volière à ciel ouvert début juillet afin que le pâturage ait lieu sans les déranger. En effet, les bovins ou équins peuvent piétiner les œufs ou les jeunes.

À la mi-août, les protections ont été enlevées afin que le pâturage puisse avoir lieu sur les zones protégées.

À l'avenir, sur ce communal de Saint Jean Lachalm en amont de Belvezet, une zone pourrait être dédiée aux rapaces avec une clôture de piquets fixes, sur laquelle les exploitants pourraient mettre un fil électrique quand ils y amènent leur troupeau.



*Nid de busard en zone humide*

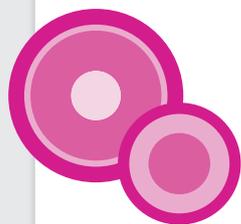
Egalement un abreuvoir pourrait être réalisé pour faciliter la présence du troupeau et un franchissement du ruisseau en dur pour le bétail pourrait être construit afin de minimiser l'impact des animaux sur le milieu naturel (piétinement du ruisseau, excrément dans l'eau etc.).

Ces actions de sauvegarde d'espèce menacée sont à encourager car elles sont originales du fait du partenariat réalisé entre la LPO, la commune, les exploitants agricoles. La LPO tient à remercier l'ensemble des partenaires pour ces efforts. Ces derniers vont être soutenus par la volonté de la Municipalité et du Conseil Général de la Haute-Loire de remettre en eau le marais de Conil, propriété de la commune. Les aménagements du site pourraient grandement servir à la biodiversité du plateau (oiseau, grenouilles, libellules), sachant que les Busards ont déjà investi les lieux l'été dernier puisqu'un dortoir de plus de 44 oiseaux a été noté le 12 Juillet 2011 !!! Rendez vous est donné en 2012 à tous ces acteurs et ceux qui souhaitent œuvrer dans ce sens, pour concrétiser ces nouvelles opérations d'aide à la biodiversité sur Saint-Jean Lachalm.

Délégation Auvergne  
2bis, rue du Clos Perret • 63100 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 36 39 79 • Fax 04 73 36 98 74  
www.lpo-auvergne.org • auvergne@lpo.fr

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Franck Chastagnol - LPO Auvergne  
E-mail : franck.chastagnol@lpo.fr  
Tél. : 06.31.10.97.51.



# Les finances

## Compte Administratif 2010

### > LE FONCTIONNEMENT

Remboursement salaires (emplois aidés - service des eaux)	33 047,45 €
Produits des services ou domaines	17 393,34 €
Impôt et taxes	127 464,71 €
Dotations et participations	154 607,00 €
Autres produits de gestion	70 479,76 €
Produits exceptionnels	18 662,42 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>421 654,62 €</b>

Charges de personnel	102 553,96 €
Autres charges de gestion courantes	81 606,95 €
Charges financières	18 902,01 €
Autres charges de gestion	48 299,49 €
Charges exceptionnelles	5 394,65 €
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>256 757,11 €</b>



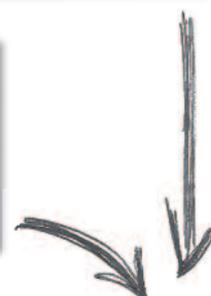
**Excédent de fonctionnement : 164 897,51 €**

### > LES INVESTISSEMENTS

Prélèvement sur excédent de fonctionnement	164 897,51 €
Excédent 2009	151 108,55 €
Subvention d'équipements	64 977,40 €
Fonds de compensation de la TVA	39 748,00 €
Cautions Emprunts	357,56 €
Vente matériel terrains	3 450,54 €
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>424 539,56 €</b>

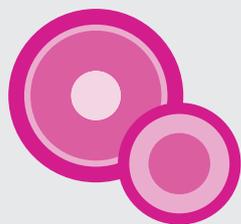


Remboursement capital d'emprunts	52 326,92 €
Remboursement caution	786,74 €
Immobilisations en cours (bâtiments - réseaux)	444 093,59 €
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>507 609,55 €</b>



Ce déficit correspond aux subventions sur l'aménagement du bourg qui ont été versées en 2011, qui étaient financées par une ligne de trésorerie.

**Déficit fin 2010 : 83 069,99 €**



# Les budgets Annexes

## > LA CAISSE DES ÉCOLES

Excédent au 1er janvier 2010	105,57 €
Recettes de fonctionnement	1 620,00 €
Dépenses de fonctionnement	1 719,93 €
<b>Excédent au 31 décembre 2010</b>	<b>5,64 €</b>

## > LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Excédent au 1er janvier 2010	812,76 €
Recettes de fonctionnement	1 500,00 €
Dépenses de fonctionnement	1 367,92 €
<b>Excédent au 31 décembre 2010</b>	<b>944,84 €</b>

## > TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

Excédent de fonctionnement au 1er janvier 2010	0,00 €
Recettes de fonctionnement	0,00 €
Dépenses de fonctionnement	661,10 €
<b>Déficit de fonctionnement au 31 décembre 2010</b>	<b>661,10 €</b>
Excédent de fonctionnement au 1er janvier 2010	2 236,50 €
Recettes de fonctionnement	105 000,00 €
Dépenses de fonctionnement	105 961,81 €
<b>Déficit d'investissement au 31 décembre 2010</b>	<b>3 859,45 €</b>

## > SERVICE EAUX ET ASSAINISSEMENT

Déficit de fonctionnement au 1er janvier 2010	3 730,96 €
Recettes de fonctionnement	72 380,26 €
Dépenses de fonctionnement	66 996,69 €
<b>Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2010</b>	<b>1 652,81 €</b>
Excédent de fonctionnement au 1er janvier 2010	30 686,31 €
Recettes de fonctionnement	37 631,17 €
Dépenses de fonctionnement	30 937,17 €
<b>Excédent d'investissement au 31 décembre 2010</b>	<b>37 380,31 €</b>



# Informations et convivialité

## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

La commune n'ayant pas de centre de secours, nous avons décidé de financer une formation aux premiers secours pour nos agents et les responsables d'associations. Celle-ci a eu lieu au centre de secours de Cayres par Emmanuel BELLEDENT.

Cette formation s'est déroulée dans une excellente ambiance et les stagiaires en sont revenus ravis. S'il y a la demande au niveau des associations nous sommes prêts à la renouveler en 2012 pour d'autres stagiaires.

## SPECTACLE DES ADOS

La salle polyvalente a accueilli le spectacle des ados de la communauté de communes. Les jeunes ados se retrouvent tous les samedis avec Mathieu qui anime le groupe. Cet été ils sont partis présenter leur spectacle sur toute la haute Loire pendant une semaine et ont terminé leur « tournée » à la salle polyvalente le 15 juillet en soirée. Dommage que le public est été peu nombreux.



## RAMASSAGE DES ŒUFS DE PÂQUES

Pour donner aux enfants l'envie de se retrouver ensemble nous avons décidé d'organiser une chasse à l'œuf de Pâques. Annoncée au dernier moment cette initiative a connu un grand succès. Les enfants se sont donnés rendez-vous l'année prochaine. Avis aux ab-



sents de 2011, réservez votre date du samedi 7 avril 2012. Nous essayerons d'être à la hauteur.



## SITE INTERNET

Il a été mis en ligne courant avril 2011, Abel FAYOLLE et Annick JOUMARD assurent la mise à jour du site.

Vous y trouverez tout ce qui concerne les décisions de conseil municipal, mais aussi des informations sur la vie communale et l'activité des associations.

Il est ouvert à tous les habitants de la commune notamment si vous voulez passer une annonce immobilière ou annoncer une manifestation pour les associations.

Vous y retrouverez la plupart des informations concernant la Mairie et vous pouvez contacter la mairie par le site.



[www.saintjeanlachalm.fr](http://www.saintjeanlachalm.fr)

## LA PIERRE CHANY SUR NOS ROUTES

Le samedi 6 août, la cyclo-sportive « la Pierre Chany » a traversé pour la première fois notre bourg arrivant de Bains et partant sur Alleyras. C'est plus de 500 coureurs qui ont effectué les parcours de 110 et 150 km qui ont traversé notre commune. Les années précédentes la course restait dans la vallée et passait par le Sapet.

Cette année, la course a découvert le plateau volcanique. Hélas le vent et la pluie ont gêné les coureurs et ne leur ont pas laissé un très bon souvenir de notre plateau.

La commune avait mis à disposition une vingtaine de bénévoles qui ont assuré la circulation sur le passage des coureurs et qui se sont retrouvés à midi pour parta-

ger le plateau repas mis à disposition par les organisateurs. Nous espérons recommencer en 2012 en espérant que le soleil soit de la partie.



L'arrivée des coureurs à St Jean

## LES SCOUTS CHEZ NOUS



Cette année nous avons eu 3 groupes qui sont venus à Arzac : la troupe de sacré Cœur de Lausanne (suisse), les guides d'Asnières (Ile de France), la troupe de Saint Etienne du mont (Paris).



Les scouts du Puy ont aussi fait une journée pour ramasser des protections à gibier dans la forêt sectionale de Conil.



## LA GALETTE DES ROIS

Nous avons partagé un après-midi de convivialité le samedi 8 janvier 2011. Au cours de cet après-midi, Josette SARRET s'est vu remettre la médaille d'honneur communale pour plus de 20 ans d'activité de conseillère municipale. Celle-ci a été remise par le sénateur Gouteyron. Le député Proriol nous a rejoint en fin de journée.



L'animation a été assurée par Héloïse Blanc qui nous a montré tous ses talents.

Cette année, elle aura lieu le 7 janvier à 14 heures 30 avec un spectacle surprise que vous pourrez découvrir sur le site internet.





# Les actions de la Communauté de Communes

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT  
DU PAYS DE CAYRES-PRADELLES SE DÉROULE SUR 3 ANS, JUSQU'EN MARS 2014

La Communauté de Communes a engagé pour 3 ans ce programme contractualisé avec l'Agence Nationale de l'Habitat afin d'encourager à la réhabilitation du parc privé de logements existants. L'objectif est de réhabiliter sur 3 ans, plus de 140 logements occupés à titre de résidence principale, par leur propriétaire (sous condition de ressources) ou mis en location pour une durée minimale de 9 ans avec un loyer réglementé.

L'équipe PACT/SEML tient des permanences les lundis, dans les mairies des différentes communes de la communauté selon le calendrier ci-dessous. Les propriétaires peuvent obtenir tous les renseignements nécessaires pour apprécier les conditions et l'intérêt de leur projet de réhabilitation, en obtenant gratuitement et sans engagement auprès de l'équipe des conseils techniques, architecturaux, réglementaires, sociaux et financier, nécessaire à leur prise de décision. Les techniciens peuvent se déplacer sur place et aident les propriétaires à monter les dossiers de demande de subvention.

Pour les propriétaires occupants les priorités portent sur l'amélioration de logements dégradés ou peu équipés, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et l'amélioration des performances énergétiques.

Pour le logement locatif, l'accent est mis sur l'amélioration de logements dégradés situés dans les bourgs équipés de commerces et services ou situés sur des axes de communication aisée.

Déjà plusieurs dizaines de propriétaires occupants ont profité de l'opportunité pour engager des travaux. Le montant de travaux est actuellement d'environ 10 000 €, pour un peu plus de 3 000 € de subventions publiques auxquelles peuvent s'ajouter des aides des caisses de retraite. Sept propriétaires ont obtenu une Prime du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (1 600 € + 500 € de la Communauté de Communes) pour des travaux qui leur permettront de réaliser des économies comprises entre 25% et 55% sur leur facture énergétique.

Les logements locatifs occupés ou vacants en résidence principale sont concernés par ces subventions conséquentes pour engager des travaux de réhabilitation. 3 dossiers seront financés en 2011, d'autres projets sont à l'étude.

L'ANAH et la Communauté de Communes ont prévu d'apporter respectivement 1 300 000 € et 220 000 € de subventions, avec des taux d'interventions cumulés compris entre 20 et 60% des travaux HT.

Pour informer les propriétaires, la Communauté de Communes a confié une mission d'animation et de conseil à

une équipe composée du PACT Haute-Loire (pour les propriétaires occupants) et de la SEML du Velay (pour les propriétaires bailleurs).

Les travaux sont principalement réalisés par les entreprises locales qui trouvent dans cette opération une opportunité à saisir pour eux-mêmes et pour leurs clients.

Chacun est invité à se renseigner auprès de la Communauté de Communes ou de l'équipe, pour soi-même ou pour ses proches.

**N'hésitez pas** : se renseigner ne coûte rien. Parlez-en autour de vous. Cela peut intéresser un parent, un proche, un voisin.

## Contacts :

PACT Haute-Loire : 04 71 09 14 07

SEML du Velay : 04 71 02 38 38

Communauté de Communes : 04 71 57 88 00

## LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

### Une solution pour garder nos personnes âgées à leur domicile

En 2002, une des premières actions de la Communauté de Communes a été de mettre en place un service de portage de repas à domicile. Ce service avait, à l'origine, pour objectif de permettre aux personnes âgées de vivre à domicile et d'éviter leur départ anticipé vers des maisons de retraite. Depuis, ce service s'est ouvert à toutes les personnes, connaissant des difficultés quel que soit leur âge.

### Une grande souplesse d'organisation, des repas équilibrés.

Sur le plan pratique il convient de souligner la grande souplesse de l'organisation : pas de durée d'engagement ni de contrat. Le nombre de repas par semaine est librement choisi par l'intéressé. La commande ou l'annulation reste possible 3 jours avant la livraison (lundi, mercredi, vendredi et samedi) et les réservations se font auprès de la Communauté de Communes (04 71 57 88 00) ou de l'agent de liaison (06 75 36 93 79). Le repas est facturé 6,45 €. Les repas sont conservés au réfrigérateur et réchauffés au four classique ou au micro-onde. Ils sont copieux et diététiquement équilibrés avec entrée, viande ou poisson, légume ou féculent, fromage et dessert ; mais les régimes particuliers ne peuvent être pris en compte.

Ce portage de repas est une aide précieuse pour les personnes âgées: pas de courses à faire, pas de préparation. De plus la rencontre régulière avec l'agent de livraison permet de rompre la solitude. Tout cela contribue largement au maintien à domicile si apprécié par tous.



# Le monument aux morts

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, nous avons réalisé un monument aux morts sur la place au-dessus de l'église. En effet notre commune était une des rares à ne pas avoir de monuments sur le domaine public puisqu'il avait été implanté dans l'église en 1928 et reconstruit dans celle-ci en 1948.

Nous avons confié la réalisation de ce monument à Pierre ROUSSEAU sculpteur au Puy.

Il a été implanté début novembre et l'inauguration a eu lieu le 12 novembre à l'occasion de la cérémonie en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires



## LA LISTE DE NOS ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE

### 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

ABREVOIR Jules .....	mort le 22 juillet 1917 à Pontavert (Aisne) à 35 ans
AOUST Jean Pierre .....	mort le 13 août 1917 à Verdun (Meuse) à 25 ans
BARDEL Baptiste .....	mort le 24 mars 1916 à Dugny (Meuse) à 24 ans
BELLEDENT Célestin .....	mort le 30 septembre 1918 à Tahure (Somme) à 24 ans
BONHOMME Baptiste .....	mort le 19 mai 1917 à Loivre (Marne) à 21 ans
BONHOMME Henri .....	mort le 26 juillet 1918 à Ris (Aisne) à 20 ans
BONHOMME Philippe .....	mort le 24 août 1915 à l'hôpital d'Issy les Moulineaux à 25 ans
BOYER Baptiste .....	mort le 9 mai 1917 à Cerna (Serbie) à 27 ans
CHABRIER Louis .....	mort le 18 juillet 1918 en Italie à 30 ans
CHACORNAC Frédéric .....	mort le 24 août 1917 à Domlevières (Meurthe & Moselle) à 33 ans
CHACORNAC Pierre .....	mort le 3 juin 1916 au plateau de Vaux Chapitre (Meuse) à 36 ans
CHACORNAC Prosper .....	mort le 31 mai 1918 à Vierzy (Aisne) à 22 ans
CHANCELADE Baptiste .....	mort le 31 août 1914 à Gervillier (Meurthe & Moselle) à 29 ans
CHANCELADE Frédéric .....	mort le 27 octobre 1914 à Marlotte (Meuse) à 21 ans
CHATEAUNEUF François .....	mort le 9 mars 1916 à Eix près de Verdun (Meuse) à 33 ans
COSTE Jacques .....	mort le 5 décembre 1914 à Remières (Meurthe & Moselle) à 31 ans
DUMAS Henri .....	mort le 14 mai 1915 à Aix Noulette (Pas de Calais) à 30 ans
DUSSAP Hippolyte .....	mort le 25 août 1918 à l'hôpital de Clermont Ferrand à 42 ans
FAISANDIER Cyrille .....	mort le 1er octobre 1914 à La Chavatte (Somme) à 25 ans
GAZANION Pierre .....	mort le 20 août 1914 à Sarrebourg (Moselle) à 23 ans
LAC Célestin .....	mort le 13 08 1918 à Courville (Marne) à 40 ans
MARTIN Célestin .....	mort le 1er septembre 1917 à Craonne (Aisne) à 23 ans
MARTIN Prosper .....	mort le 10 septembre 1914 à Magray (Vosges) à 22 ans
MERCIER Jules .....	mort le 5 novembre 1916 à Saint Vaost (Somme) à 26 ans
MERLE Alphonse .....	mort le 11 juillet 1916 à l'hôpital russe de Paris à 41 ans
NARCE Camille .....	mort le 29 août 1914 à Bayon (Meurthe & Moselle) à 29 ans
NARCE Camille .....	mort le 21 janvier 1916 à Montpellier à 30 ans
PICHOT Régis .....	mort le 5 novembre 1917 à Séjallières à 26 ans
RIOU Eugène .....	mort le 21 avril 1917 à Berry au Bac (Aisne) à 30 ans
RIOU Félix .....	mort le 10 février 1915 à Mazzert (Meurthe & Moselle) à 20 ans
ROUSSET Germain .....	mort le 10 janvier 1916 à Beusejour (Marne) à 38 ans
TALLOBRE Louis .....	mort le 27 mai 1916 à Sanssaguet à 23 ans
VAILLE Félix .....	mort le 22 août 1915 à Lingekopf (Vosges) à 32 ans
VIGOUROUX Henri .....	mort le 27 septembre 1914 à Loupmont (Meuse) à 26 ans
VINCENT Antonin .....	mort le 1er novembre 1918 à Turon sur Aisne (Ardennes) à 28 ans
VINCENT Emile .....	mort le 12 décembre 1914 à Remières (Meurthe & Moselle) à 29 ans

### 2<sup>ème</sup> guerre mondiale

BERAUD Johannès .....	mort le 18 mai 1940 à Nivelles (Belgique) à 24 ans
BONHOMME Henri .....	mort le 6 juin 1944 à Vienne (Autriche) à 22 ans
DUPIN Jules .....	mort le 31 mai 1940 au bois de Piron, Piron (Aisne) à 26 ans
GAZANION Marcel .....	mort le 21 août 1940 à Clermont Ferrand à 28 ans
SABY Adrien .....	mort le 6 juin 1944 à Vienne (Autriche) à 21 ans
VALLIER Pierre .....	mort le 5 décembre 1944 à Séjallières à 31 ans

### INDOCHINE

CHAZAL Auguste .....	mort le 5 décembre 1954 en Indochine à 25 ans
----------------------	---





# Du côté de l'école

## RENTRÉE 2011

La rentrée 2011 s'est bien passée malgré de nombreux changements

Au niveau des enseignants, Jérôme VACHEY est en congé formation jusqu'à fin avril 2012. Il est remplacé par Sophie HAON (1 jour par semaine) et Aline JOUVE (3 jours par semaine) qui assure aussi la fonction de directrice. Séverine BOUQUET enseigne toujours à la maternelle



La classe primaire

Au niveau des aides maternelles, Agathe JULIEN PAGES est toujours présente, Françoise FABRE a remplacé Annie MAGNIER qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est embauchée dans le cadre d'un contrat aidé sur une durée de 6 mois.



La classe maternelle

Il y a 35 élèves à la rentrée (17 en maternelle, 18 en élémentaire). Les effectifs devraient peu évoluer à la prochaine rentrée.

## L'ECOLE DU SACRÉ CŒUR EN 1953

**1<sup>er</sup> RANG :** Debout > Norbert GIRAL

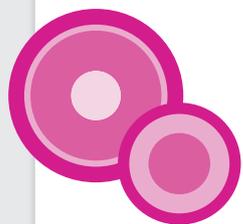
Assis > Pierrette BRAUD-Irène MICHEL-Hélène ENGLES(†)-Paulette LEYDIER- Jean LEYDIER-Andrée VASSELON-Bernard VASSELON-Denise BRAUD-Solange BRAUD-Marie-Hélène JOUMARD-Josette BRAUD-Danièle ROBERT(†)-Annie VEYSSEYRE-Marie-Claude ABREVOIR- Léonce GLEIZE.

**2<sup>ème</sup> RANG :** Marie-Thérèse GORY-Marie-Jo LEYDIER-Bernard BONHOMME-André LAC-Danièle CHASTEL(†)Lucette HUGON-Georgette ARCHER-Lucette BESSON-Marie-Paule ROBIN-Mirelle ARCHER-Marie-Noëlle DAUDET-Gisèle ROBIN-Joannès GLEIZE-Renée THOMAS-Solange BLACHERE.

**3<sup>ème</sup> RANG :** Georgette ABREVOIR-Madeleine LEYTON-Paulette BELLEDENT-Thérèse FAISANDIER-Gabrielle ABOULIN-Pierrette BESSON-Colette ABREVOIR-Odile PEYRONNEL-Paulette SEJALON-Bernadette ROUX-Christiane GLEIZE-Monique ENGLES- André FILLIOL -René BELLEDENT



Ecole du Sacré Coeur St Jean-Lachalm 1953



# Le coin des associations

## LES ÉCHOS DU FOOT

Le Foot-ball Club a tout d'abord commencé le championnat en seconde division par une victoire face à Bains et une défaite face à St Haon pour l'équipe réserve.

Par la suite en coupe de Haute-Loire le FC s'est incliné face à un demi-finaliste de la saison précédente (Le Val Vert 4-2).

Le week-end suivant en binôme avec l'Association des Jeunes pour la vogue, nous avons organisé une soirée soupe aux choux et un concert suivi le lendemain d'un spectacle et initiation à la danse country .



*L'équipe de 2<sup>e</sup> division*



*L'équipe de 3<sup>e</sup> division*



*L'équipe féminine une entente avec l'AS Cayres*



Durant tout le weekend une très bonne ambiance était présente malgré un succès mitigé à cause du Roi de l'Oiseau.

Les résultats sportifs tant en équipe 1 que 2 sont à la baisse par rapport aux perspective surtout pour l'équipe 1.

En ce qui concerne l'équipe réserve elle a tout de même le mérite d'exister vu les très nombreux déplacements dans le bassin brivadois .

Le 12 novembre, le FC organisait son traditionnel concours de belote, là aussi une baisse significative de participants fut remarquée ( 58 doublette contre 70 les années précédente). La convivialité était tout de même au rendez-vous.

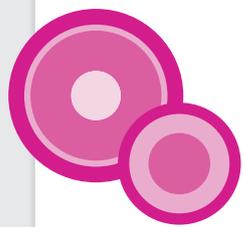
Le FC ST Jean remercie tous les donateurs de lots, ainsi que les participants de ces deux manifestations.

Le club s'est vu offrir des ballons pour les deux équipes par la boulangerie de Cayres "Le pavé Cayrois" et par le bar "Le Calypso" (Rue St Jacques au Puy-en-Velay).

Samedi 26 avait lieu la remise de coupe-vents par le groupe VALECO.

**Un grand merci à eux.**





# Le coin des associations



## LE CLUB DE LA MIRAMANDE

Les aînés du club se retrouvent deux fois par mois dans une salle accueillante mise à disposition par la Mairie. Ils aiment partager leurs souvenirs, leurs expériences ; se divertir et découvrir de nouveaux horizons.

La solidarité, l'amitié et le dynamisme sont les piliers de notre association. Les activités durant l'année sont diverses et variées

Le Club des Aînés ruraux « la Miramande » qui compte 58 adhérents a commencé l'année avec la galette des rois, puis les rencontres bimensuelles se sont succédées.

### • FEVRIER :

Première semaine réservée au partage avec les enfants de l'école. Après-midi chaleureux et bien préparé par les enfants et leurs enseignants qui se termine par une dégustation de crêpes faites par les adhérentes.

Jeudi 17, nous sommes partis à la découverte de la brasserie « Vellavia » bière à base d'une vieille variété d'orge « la ponote ». Un repas sous forme de buffet nous était servi avec dégustation de la bière. L'après-midi a été consacré à la visite de la Basilique St Joseph.

### • MARS :

Le 2, une quarantaine de nos adhérents étaient présents à l'information d'Emilie, déléguée de la communauté de communes sur le tri des déchets.

Le 18, nous assistons au concert « milles cœurs pour un regard » de l'association Rétina pour un après-midi de solidarité.

Le 27, c'est le jour de notre loto. Beaucoup de travail, mais bien récompensé par le vif succès qu'il a rencontré.

### • AVRIL :

Dimanche 10, rencontre des 6 clubs du secteur pour un repas dansant. Journée de convivialité

Le 21, nous nous sommes retrouvés chez « Stéphanie » pour déguster les tripes. La bonne humeur, les chants et blagues ont animé l'après-midi.

### • MAI :

Le 3, nous déplaçons notre rencontre chez Marlène et Gaston Martel. Bien que tout près de chez nous, tout le monde a apprécié la visite. Elle a réveillé les souvenirs des travaux des champs avec les machines anciennes. Puis nous avons dégusté la bière et des pâtes à tartiner aux lentilles et chocolat ou noisettes très belle découverte.

Le 6, sortie à Chamonix : découverte d'une nature grandiose.

### • JUIN

Le 9, participation à la journée de la forme à Costaros

Le 14, repas traditionnel du chevreuil. Nous étions 45 à le déguster grâce à la générosité de nos chasseurs représentés par leur Président monsieur Meunier Marc et monsieur Brenas Robert. Encore un grand merci à vous qui nous régalez chaque année.

### • JUILLET

Le 5, rencontre interclub de pétanque sous un soleil radieux sur les berges de l'Allier à Pont d'Alleyras, un après-midi très amicale.

Le 12, promenade sur le Puy : 32 personnes prenaient place dans le petit train touristique pour un parcours guidé de 45 mn. Ce qui a permis de découvrir la ville autrement. Puis le car nous a conduit à la distillerie Pagès pour une visite très intéressante.

.../...



.../... Après une trêve estivale nous arrivons en

#### • SEPTEMBRE

Le 4, thé dansant annuel qui a eu une très forte affluence.

Le 26 nous avons marché sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, marche organisée par notre fédération départementale.

#### • OCTOBRE

Le 2, rencontre d'automne entre les six clubs à Cayres. Journée très agréable grâce à la chaleur, au soleil et surtout l'amitié de tous.

Le 18, sortie au parc de la Lauzière et du Lac Bleu à Champclause. Parc qui renferme plus de 50 reproductions minutieusement reconstituées avec les mêmes matériaux que les originaux. Après un repas excellent à l'auberge de Boussoulet, nous faisons connaissance avec les autruches à la ferme de la tortue. Curieux animaux !

Le 21, sortie au cabaret du Moulin Bleu à Thiers pour un spectacle pailleté

#### • NOVEMBRE

Le 6, concours de belote chez nos voisins de Séneujols.

Le 16 au cours de notre réunion, une déléguée de l'Association des Familles du Velay, Téléassistance 43 est venue nous expliquer le fonctionnement de la téléassistance et présenter le matériel.

#### • DECEMBRE

Le 15 est réservé au repas de Noël et Anniversaires des 80 ans de nos anciens.

Comme vous pouvez le constater, pilotés avec enthousiasme par Marie-Thé, la présidente, les aînés sont très actifs, ils ne manquent pas de se divertir amicalement, de se cultiver et de s'informer.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et participer au dynamisme et à l'ambiance amicale de notre club.

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

### Résumé de l'année 2011 :

Des journées de prélèvement ont eu lieu à :

- BAINS le 17 Février et le 16 JUIN
- St PRIVAT D'ALLIER le 14 Avril, le 12 Août et le 12 Octobre
- St CHRISTOPHE sur DOLAIZON le 22 Décembre



La sortie des Donneurs de Sang a eu lieu le Dimanche 8 Mai à AIX les BAINS.

La vente des fleurs s'est déroulée les 13,14 et 15 MAI 2011.

La fête annuelle du lac de l'œuf avait lieu le Dimanche 7 Août.

Une soirée théâtre (Le bofadon) était organisée Samedi 5 Novembre dernier

Participation à l'organisation de la Marche de la Paix (téléthon) le 11 Novembre

La dernière Journée de don du sang aura lieu le Jeudi 22 Décembre de 9h à 12 Heures à St Christophe

### Les activités pour l'année 2012 :

Voici le calendrier des journées de prélèvement :

#### 2 Après-midi sont prévus :

Le Jeudi 8 Mars de 16H à 19H à BAINS

Le Jeudi 3 MAI de 16H30 à 19 H à St PRIVAT

#### Ainsi que 4 Matinées :

Le Vendredi 29 Juin de 9H30 à 12H à BAINS

Le Vendredi 24 Août de 9H30 à 12H à St PRIVAT

Le Mercredi 24 Octobre de 9H30 à 12 H à St PRIVAT

Le Jeudi 27 Décembre de 9H à 12H à St CHRISTOPHE.

Le Dimanche 18 Février sera organisé un Bal de la St Valentin, il aura lieu à ST JEAN-LACHALM.

Le Dimanche 4 Mars sera le jour de l'Assemblée Générale.

Le Week-end des 11-12-13 MAI comme chaque année sera consacré à la vente de Fleurs.

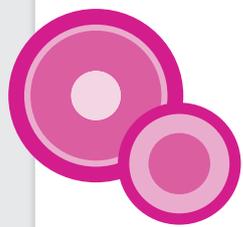
Du Jeudi 17 au Dimanche 20 Mai, pour l'Ascension aura lieu le voyage au Tyrol.

Dimanche 5 Août se sera la Fête du Lac de l'Oeuf.

Le Dimanche 11 Novembre, participation à la Marche de la Paix (téléthon) à BAINS.

=====

Donner son sang : un acte citoyen responsable  
Chaque jour, ce sont 10.000 dons qui sont nécessaires (700 dons en Auvergne-Loire)



# Le coin des associations

## UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENT POUR L'ASSOCIATION DES JEUNES DE SAINT JEAN LACHALM

L'association des jeunes en cette année 2011 compte 32 membres, lors de l'assemblée générale nous avons accueilli quatre nouveaux arrivants.

Pour cette année l'association s'était fixée plusieurs évènements dont la traditionnelle fête de l'artisan et la vogue de septembre.

Le premier rassemblement des troupes fût un voyage dans notre belle capitale française, pendant le week-end du 23 et 24 avril. Avec la découverte du Parc Astérix, parc d'attraction au nord de Paris, qui nous offrait une journée riche en sensations fortes et qui se déroulait dans une merveilleuse ambiance.



*Le groupe de jeunes à Paris*

Après un repas au restaurant « Chez David », que les membres ne sont pas prêt d'oublier, nous avons passé la nuit dans un hôtel en périphérie de Paris.

Le dimanche était consacré à la découverte de la capitale, visite de la Tour Eiffel avec la rencontre des célèbres marchands de tapis ! Ensuite une promenade sur la Seine en bateaux mouche nous permettait de découvrir l'architecture resplendissante de Paris.

Une semaine après notre virée Parisienne, nous avons organisé un bal disco qui s'est avéré assez satisfaisant.

Mais aussi 2011 est l'année de la 17<sup>ème</sup> édition de la fête de l'artisan. Cette dernière s'est déroulée le dimanche 26 juin, après un bal disco la veille. Les festivités débutaient par un marché fermier dont l'invité cette année était le fromage de Rochefort en Montagne.

A midi un repas campagnard était servi au cœur de Saint Jean.

L'après-midi nous offrait un soleil radieux pour découvrir les magiciens Foxy et Carole en compagnie de leurs fauves. Mais également le bout-en-train David Kleiner avec ses fantaisies et ses déguisements, déambulait tout au long de l'après-midi. Le travail des membres de l'association des jeunes, tout au long de ce weekend a permis de faire vibrer une nouvelle fois notre petit village !

Le week-end du 17 et 18 septembre s'est déroulé la vogue annuelle, qui a été organisée en partenariat avec le Football Club de Saint Jean Lachalm. Le samedi après-midi concours de pétanque, en soirée soupe aux choux faite par les membres des associations. La soirée se déroulait dans une ambiance très conviviale, animée par Robert Baylot. Le dimanche un spectacle de danse et d'initiation au country proposé par le groupe Welcome Santiag, a conclu ce week-end festif.

Cette année 2011 a été mouvementée avec la fête de l'artisan, la découverte de Paris, la soupe aux choux

A l'année prochaine pour de nouveaux rassemblements.

*L'Association des Jeunes de Saint Jean Lachalm*

*Le Président,  
Anthony Joumard*

## LES RECONAISSEZ-VOUS ?

Il s'agit d'un groupe de jeunes qui en 1956 était monté sur les planches à St Jean avant de faire une tournée dans les communes voisines. Ils avaient terminé l'aventure par un voyage en Suisse.



*La photo a été prise à Genève*

## LE 1<sup>ER</sup> REPAS DES ANCIENS DE LA COMMUNE AU DÉBUT DES ANNÉES 60 (au café restaurant LAC)

**Tout en haut de gauche à droite :** Baptiste CHANCELADE - Ferdinand BESSE - Félix RODDE - Joseph VEYSSEYRE  
**Au milieu :** Andréa LAC - Edouard BRAUD - Casimir ARCHER - André CHAZAL - Madeleine LAC  
**Devant :** Régis PANNEFIEU - L'abbé CHABANNEL - Eugène VIGOUROUX - Victoria DUPIN  
André AJASSE - Maria AJASSE - Hippolyte ROBIN



Les trois anciennes photos (Ecole, jeunes, anciens) nous ont été prêtées par Noël et Madeleine Lac que nous tenons à remercier.

Si vous avez d'anciennes photos, nous sommes prêts à les mettre dans le prochain bulletin et sur le site internet de la commune.

**TRAVAUX PUBLICS**  
**CARRIÈRES**  
**SARL**  
**SAGNARD**  
*Raymond et Fils*  
43700 - ARSAC EN VELAY - Tél/Fax : 04 71 08 81 25

**SVI** imprimerie de la création à la réalisation  
une Imprimerie à votre Service

Avenue Philibert Besson • 43800 Vorey-sur-Arzon  
Tél. : 04 71 03 75 00 • Fax : 04 71 03 75 01  
E-mail : contact@svi-imprimerie.fr • www.svi-imprimerie.fr

*Pole Energies sarl*

5 Montée du fraisse  
43220 RIOTORD

Tél: 06.26.44.11.96  
Fax: 04.71.75.33.32  
Mail: pole.energies@free.fr

- Installation solaire photovoltaïque
- Energies nouvelles (solaire, géothermie, aérothermie)
- Electricité générale

**DEVENEZ PRODUCTEUR D'ELECTRICITE**

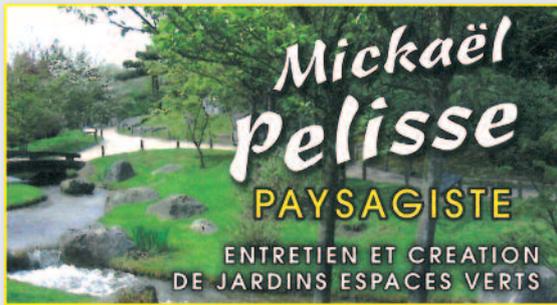
- Vous réalisez un placement sûr et judicieux
- Vous valorisez votre bien immobilier
- Vous agissez en faveur de l'environnement



# Travaux Publics Carrières Cubizolles

Route de Langeac - 43170 SAUGUES

Tél. : 04 71 77 80 06 - Fax : 04 71 77 66 49



**Mickaël pelisse**  
PAYSAGISTE  
ENTRETIEN ET CREATION  
DE JARDINS ESPACES VERTS

Chacornac - 43510 CAYRES  
06 88 65 43 76  
04 71 57 34 19

TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE

Entreprise  
Travaux  
Agricoles  
Ruraux Forestiers

**Olivier ARNAUD**

Tallobre  
43370 St-Christophe / Dolaizon

Tél./fax : 04 71 01 51 60  
Port. : 06 82 29 15 31

**Fleurs de Nymphé**

Place de l'Eglise  
43370 BAINS

Tél: 04 71 09 97 03

fleursdenymphe.fr




**SCAR**  
ATELIER  
CONSEIL  
matériel agricole

VENTE REPARATION  
MACHINES AGRICOLES

**Sarl VIANNES Frères**  
LE BOURG  
43510 CAYRES  
TEL: 04.71.57.32.93 FAX: 04.71.57.34.09



Réseaux  
Illuminations  
Éclairage public

**EGEV**

ZI de Chassende  
43000 Le Puy-en-Velay

Tél: 04 71 09 06 63  
Fax. 04 71 09 54 73

**ETS F. VINCENT & FILS**



Fiouls - BP Superfioul  
Charbons - Energie Bois  
Granulés

La Sauvetat • 43340 LANDOS • Tél. 04 71 08 21 44  
43700 ST GERMAIN LAPRADE • Tél. 04 71 03 05 88



Menuiserie PVC - bois - alu - mixte  
Volets portes de garage  
Neuf et rénovation  
Parquet - lambris - escalier - isolation  
Aménagements extérieurs - bardage - terrasse  
Magasin libre-service

**VELAY BOIS**  
Z.I. de Corsac  
43700 Brives Charensac  
TÉL. : 04 71 05 26 87 - www.velay-bois.com




Nous adressons nos plus vifs remerciements  
aux annonceurs présents sur ce bulletin.  
Ils sont à même de vous donner satisfaction  
dans les domaines les plus divers.

**Réservez-leur vos achats !**

**Paty Services**

Transfert de Véhicule - Transport de bagages  
Retour de Personnes

... transfère votre véhicule du point de départ  
... à la fin de votre chemin

43150 Saint Jean Lachalm contact@paty43.com - www.paty43.com  
04 71 57 59 32 - 06 18 63 62 52